
Corée Rapport national destiné au Comité scientifique de la Commission des Thons de l'Océan Indien, 2025

Résumé exécutif

En 2024, il y avait quatorze navires actifs dans la pêche à la palangre et trois dans la pêche à la senne coulissante. Avec cette capacité de pêche, la pêche à la palangre coréenne a capturé 1 686 tonnes en 2024, soit une augmentation de 130,6 % par rapport à 2023. L'effort de pêche moyen au cours des cinq dernières années (2020-2024) était de 2 452 000 hameçons, les opérations étant menées dans tout l'océan Indien entre 0°S et 15°S, principalement dans l'océan Indien occidental (20-50°E) entre 20°S et 40°S. En 2023, les activités de pêche se sont principalement concentrées dans l'océan Indien oriental (60-100°E), tandis qu'en 2024, les opérations se sont concentrées autour de 40°E entre 15°S et 30°S. Les palangriers coréens ciblant le thon rouge du Sud ont récemment réparti leurs opérations entre l'océan Indien et l'océan Atlantique. En 2024, un seul navire a opéré dans l'océan Indien oriental pour capturer du thon rouge du Sud. La pêche à la senne coulissante coréenne dans l'océan Indien a enregistré un total de 11 700 tonnes de captures en 2024. Trois navires à senne coulissante coréens ont opéré principalement dans les zones tropicales occidentales et centrales autour de 10°N-20°S, avec 533 sets effectués en 2024, principalement répartis entre 40°E et 70°E. En 2024, la couverture par les observateurs était de 5,6 %, ce qui représente une légère baisse par rapport aux 8,1 % enregistrés en 2023. Cette baisse est probablement liée au mode de fonctionnement des programmes d'observation des palangriers, qui sont généralement mis en œuvre après la fin des activités de pêche au thon rouge du Sud. Ces dernières années, les palangriers coréens ont eu tendance à se déplacer vers l'océan Atlantique plutôt que